

# RÉNOVATIONS INTÉRIEURES



Une demande de permis comprend plusieurs étapes. Le site internet de la Ville présente une description des **étapes 1 à 5** de la demande de permis, incluant le processus et le coût, et fournit les informations concernant les directives pour rénover et construire. Veuillez-vous référer au site internet [westmount.org/renovations-interieures](http://westmount.org/renovations-interieures).

Rassemblez tous les documents obligatoires marqués d'un astérisque (\*) pour les étapes 2 et 3 avant de vous présenter au comptoir de l'Aménagement urbain pour l'ouverture d'un dossier, sinon l'ouverture du dossier sera refusée.

## ÉTAPE 2 - RASSEMBLER TOUS LES DOCUMENTS

### Prérequis pour l'analyse de la demande :

- \*Une lettre décrivant l'étendue des travaux;
- \*Une lettre du propriétaire autorisant la demande de permis, si la demande est soumise par un tiers;
- \*Une lettre de l'association des copropriétaires autorisant la modification proposée;
- \*Des photos claires en couleur de la propriété illustrant les conditions existantes avant les travaux;
- \*Des dessins de type architectural, cotés et à l'échelle, montrant les conditions existantes et proposées;
- \*Des calculs détaillés des superficies de plancher;
- Un rapport d'inspection d'un professionnel reconnu, en conformité avec la réglementation sur la santé et la sécurité (S-2.1, r.13) identifiant la présence ou l'absence d'amiante (requis en fonction de l'âge du bâtiment et des travaux prévus);
- \*Une estimation officielle de l'entrepreneur général du coût détaillé des travaux proposés, avant taxes.

### Les documents suivants peuvent aussi être requis :

- Un plan des gicleurs, un plan d'éclairage, des coupes et un plan du plafond réfléchi;
- Des dessins de structure, signés et scellés par un ingénieur en structure (si la structure est modifiée);
- Un formulaire du Régie du Bâtiment de Québec pour tout édifice d'appartements, bâtiment public et édifice commercial;
- Un jeu complet de plans d'exécution à l'échelle pliés dans un format de 8,5 po x 14 po.

*La présente liste est un sommaire. Veuillez noter que tout autre document et renseignement peut être exigé afin d'établir une meilleure compréhension du projet et aider au traitement de la demande. (Règlement #1300, article 65, alinéa 14°)*

## ÉTAPE 3 - OUVERTURE DE VOTRE DOSSIER À L'HÔTEL DE VILLE

- \*[Payez les frais d'analyse du dossier](#), le coût du permis sera en sus.
- Le coût du permis est calculé à partir du coût des travaux.